

AVIS

Si nous devons préparer un état de revenus et dépenses (exemples : location, entreprise et profession), nous compilerons un état des résultats conformément aux normes de compilation définies par Comptables professionnels agréés du Canada. Cet état des résultats sera compilé à partir des renseignements que vous nous fournirez. Nous ne procéderons ni à une vérification ni à un examen et nous ne prendrons aucune mesure pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements.

REVENUS ET DÉPENSES D'ENTREPRISE OU DE PROFESSION

Description	Montant/Description
Produit ou service principal :	_____
REVENUS	
Revenus ¹ , excluant TPS et TVQ	_____
Travaux en cours à la fin de l'année (inclus dans les revenus) ²	_____
DÉPENSES (réduites des taxes de vente remboursées, s'il y a lieu)	
Publicité	_____
Créances irrécouvrables	_____
Taxes d'affaires, droits d'adhésion, cotisations ³ et permis	_____
Frais de gestion et d'administration	_____
Repas et frais de représentation (100 %)	_____
Frais de bureau	_____
Fournitures	_____
Honoraires professionnels	_____
Taxes foncières et scolaires	_____
Intérêts	_____
Assurances	_____
Loyer	_____
Entretien et réparations ⁴	_____
Salaires, avantages et cotisations de l'employeur	_____
Frais de voyage-déplacement	_____
Dépenses de congrès n° 1	_____
Dépenses de congrès n° 2	_____
Téléphone	_____
Services publics	_____
Livraison, transport et messagerie	_____
Taxis aux fins d'affaires	_____
Formation	_____
Dépenses automobiles et frais de bureau à domicile (indiquez 100 % de la dépense)	Remplir les sections appropriées (page suivante)
Autres :	_____
_____	_____
_____	_____

¹ Indiquez le % attribuable à chaque province si une partie a été gagnée à l'extérieur du Québec.

² Pour les professionnels seulement.

³ Pour les **cotisations professionnelles**, SVP joindre les reçus.

⁴ Joindre les reçus pour les frais engagés pour réaliser des travaux de rénovation, d'entretien ou de réparation à l'égard d'un édifice, d'une structure ou d'un terrain situés au Québec. Le **NAS ou numéro de TVQ** ainsi que le **montant total** sont **requis pour chaque entrepreneur** ayant effectué des travaux.

Dépenses de nature capitale (indiquez la date d'achat) :

DÉPENSES D'AUTOMOBILE À DES FINS D'AFFAIRES OU D'EMPLOI⁵

Description	Montant / Description
Véhicule	
Modèle et année	_____
Coût d'acquisition dans l'année ou prix de détail suggéré par le fabricant si location	_____
Prix de vente, si en 2022	_____
Date d'acquisition	_____
Date de disposition	_____
Nombre total de kilomètres parcourus dans l'année	_____ km
Nombre de kilomètres parcourus à des fins d'affaires ou d'emploi dans l'année	_____ km
FNACC au début de l'année	_____

DÉPENSES

Essence, huile et électricité	_____
Entretien et réparations	_____
Assurances	_____
Droits d'immatriculation et permis	_____
CAA	_____
Intérêts	_____
Frais de location	_____
Stationnement aux fins d'affaires	_____
Portion remboursée par l'employeur / Allocation de kilométrage reçue	_____
Autres : _____	_____

DÉPENSES POUR BUREAU À DOMICILE⁶

Description	Montant
Pourcentage servant à des fins personnelles⁷	_____
Dépenses	
Chauffage et électricité	_____
Entretien et réparations	_____
Assurances	_____
Intérêts hypothécaires ou loyer	_____
Taxes foncières et scolaires	_____
Autres : _____	_____

REGISTRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

Si vous êtes immatriculé au Registre des entreprises du Québec en vertu de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales* :

- Vous devez annuellement mettre à jour les renseignements qui vous concernent;
- Veillez nous fournir les informations suivantes :
 - Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____
 - Immatriculée pour la première fois en 2022? Oui Non

Les renseignements contenus dans le Registre des entreprises sont-ils exacts? Oui Non⁸

⁵ Si vous êtes un salarié, veuillez fournir les formulaires T2200 et TP-64.3 remplis puis signés par votre employeur.

⁶ Si vous êtes un salarié, veuillez fournir les formulaires T2200 et TP-64.3 remplis puis signés par votre employeur. Il existe des règles particulières pour les employés qui ont fait du télétravail en raison de la COVID.

⁷ En fonction de la superficie.

⁸ Si des renseignements sont inexacts, utilisez le service en ligne pour mettre à jour vos renseignements : www.registreentreprises.gouv.qc.ca. Si vous avez mis fin aux activités de votre entreprise au Québec, produisez le formulaire *Déclaration de radiation*. Si vous avez présenté votre demande de radiation, dûment remplie, au Registraire des entreprises avant le 1^{er} janvier 2023, vous n'avez pas de droits à payer.